

# GOND-PONTOUVRE

*au présent*



GOND  
PONTOUVRE

Janvier 2022 • N°61

REVUE MUNICIPALE

[www.gond-pontouvre.fr](http://www.gond-pontouvre.fr)

 Ville de Gond-Pontouvre



## MEILLEURS VOEUX



**p4**

➤ DES AIDES  
POUR AMÉLIORER  
L'HABITAT

**p5**

➤ GOND-PONTOUVRE  
SOUTIEN SON  
COMMERCE LOCAL

**p8-p9**

➤ GOND-PONTOUVRE  
TERRITOIRE BIO  
RÉCOMPENSÉ

**p12**

➤ AGENDA

**SARL**  
**A.S. 16**  
Charpente . Couverture  
Construction bois

*Nouveau  
Distributeur Rubio® !!!  
Produit d'entretien et de  
coloration du bois,  
extérieur et intérieur,  
en 1 couche !  
Produit 100% naturel !*

33, rue de Bellevue  
16710 Saint-Yrieix sur Charente  
05 45 92 26 87  
contact@as16.fr

**Show-room**

[www.as-16-menuisier-angouleme.fr](http://www.as-16-menuisier-angouleme.fr)

Retrouvez-nous sur  
**facebook**

**Les Impressions**  
**Didier COUVIDAT**

P.A.O.  
NUMÉRIQUE  
OFFSET-TYPO  
GRAND FORMAT

IMPRIM'VERT®

**PARTICULIERS ♦ PROFESSIONNELS ♦ ASSOCIATIONS**

CARTES DE VISITE ● AFFICHES ● FLYERS  
DÉPLIANTS ● INVITATIONS ● BROCHURES  
CHEMISES ● RELIURES RESSORTS  
CALENDRIERS ● CARNETS ● LIASSES  
BILLETS D'ENTRÉE ● SETS DE TABLE...

12, rue de Paris - 16000 ANGOULÊME  
**Tél. : 05 45 95 69 33**  
E-mail : contact@imprimeriecouvidat.com

[www.imprimeriecouvidat.com](http://www.imprimeriecouvidat.com)

Si vous souhaitez faire paraître votre publicité dans le prochain numéro, merci de nous contacter au 05 45 95 69 33



**Chères gonpontolviennes, Chers gonpontolviens,**

En décembre 2020, nous avons préparé et passé les fêtes de fin d'année en respectant collectivement et scrupuleusement les protocoles imposés, avec le ferme espoir d'une sortie de crise en 2021. Durant l'accalmie, l'équipe municipale a mis en œuvre toutes les dispositions de nature à renouer un lien social distendu :

- ◆ Une programmation soutenue de manifestations culturelles dont la diversité et la qualité ont été très justement appréciées,
- ◆ Une action environnementale permanente marquée par :
  - l'inauguration du « jardin forêt » partagé au Treuil et la plantation d'un arbre en célébration de chaque naissance. Je me dois de remercier tous les parents qui ont participé à cette nouvelle initiative, je ne doute pas de la pérennité et du développement de cette action dans le futur,
- l'obtention du label « Territoire bio engagé », en reconnaissance du fait que plus de 25% des produits servis dans nos restaurants collectifs sont bio. Vous trouverez dans cette revue une présentation de l'action de nos services de restauration et de ce dispositif,
- la renaturation des bords de Touvre qui reste une de nos priorités,
- l'implantation de notre marché du vendredi qui ne rencontre pas le succès attendu, ce que nous regrettons.
  - ◆ L'organisation de réunions publiques de quartier afin :
- de vous présenter les programmes de développement urbain en cours ou à l'étude, avec comme objectif de remettre sur le marché locatif des logements vacants et décents, ainsi que l'attractivité des zones commerciales sur nos axes routiers,
- d'être à l'écoute de vos préoccupations ; je citerai la réunion avec les commerçants pour la découverte du plan très ambitieux de revitalisation de la route de Paris, les réunions du Treuil et du Terrier pour affiner la répartition des ralentisseurs routiers souhaités par un grand nombre de riverains.
  - ◆ Je me félicite de la qualité des travaux d'aménagement de la Route des Fours à Chaux, de l'amélioration de la qualité environnementale de ce secteur qui doit néanmoins être accentuée. Un grand merci aux entreprises pour la réalisation de ces prestations dans un contexte difficile et aux riverains impactés lourdement pendant ces travaux.

A l'approche des fêtes de fin d'année, une nouvelle phase de la crise sanitaire nous oblige à modifier notre action publique. Avec beaucoup de regrets nous avons dû renoncer au traditionnel Repas de nos Aînés, moment de retrouvailles et de partage sans équivalent, a été remplacé par la distribution à domicile, par les élus d'un colis de Noël. Nos cérémonies de vœux à venir devront également être adaptées.

Devant cette nouvelle crise sanitaire, je voudrais saluer plus particulièrement nos services pour leur mobilisation et leur capacité d'adaptation aux directives imposées. Dans nos écoles, avec le monde enseignant, nos agents se sont engagés pour assurer quotidiennement l'accueil et la protection des enfants.

Cette période de fêtes, de regroupements, de joies collectives sera encore cette année bien sûr différente, néanmoins nous devons tout mettre en œuvre pour favoriser cette sortie de crise, rester à l'écoute des publics fragilisés et ne pas hésiter à nous faire part d'inquiétudes dans votre proche environnement. Une grande solidarité s'impose à nous. Profitez aussi de cette période pour aider à la relance de nos commerces.

Protégeons nous, protégeons les autres, soyons confiants dans notre collectif, tout est mis en œuvre pour vous permettre d'évoluer dans un cadre de vie de qualité.

J'espère que cette nouvelle année sera l'occasion de partager à nouveau des moments conviviaux avec vous.

Au nom de tous les élus du conseil municipal, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux de santé et bonheur pour cette nouvelle année 2022.

**Gérard DEZIER**  
Maire de Gond-Pontouvre

## SOMMAIRE

- 4 **Santé**
- 10 **Transition écologique**
- 4 **Aménagement du territoire**
- 12 **Culture**
- 5 **Vie locale**
- 12 **Agenda**
- 6 **Travaux**
- 13 **Guide pratique**
- 7 **Scolaire**
- 14 **GrandAngoulême**
- 8 **Restauration**
- 15 **Parole à ...**
- 9 **Restauration**
- 16 **Recensement**

## MAIRIE

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.  
Hôtel de Ville - avenue du Général de Gaulle  
BP 20537 - 16160 GOND-PONTOUVRE  
(arrêt de bus : ligne 7 « mairie »)  
Tél. : 05 45 68 72 40  
Fax : 05 45 68 87 70  
[ville@gond-pontouvre.fr](mailto:ville@gond-pontouvre.fr)  
[www.gond-pontouvre.fr](http://www.gond-pontouvre.fr)  
[www.facebook.com/gondpontouvre](https://www.facebook.com/gondpontouvre)

**Directeur Général des Services :**  
M. Jérémie BOURGEON

**Cimetières :** M<sup>me</sup> Vanessa BENOITON  
Tél. : 05 45 68 72 40  
Horaires d'ouverture : de 9h à 18h  
(tous les jours)

**CCAS :** M<sup>me</sup> Carole DUTRIAUX  
Tél. : 05 45 68 87 69

## UN CLASSEMENT QUI NOUS PÉNALISE

Comme nous l'indiquions dans notre dernière revue, notre commune est fortement engagée, avec les professionnels de santé et avec deux communes de proximité, dans des démarches actives pour attirer de nouveaux médecins. Toutefois, nous sommes pénalisés par un classement administratif par les services de l'État (ARS), qui nous prive de certaines aides.

Une révision de ce classement est en cours. L'État, pour ce faire, se base sur un indicateur géographique, le Territoire de Vie Santé, qui correspond aux possibilités d'accès de la population aux équipements et services les plus fréquents au quotidien. En ce qui nous concerne, nous serions ainsi regroupés avec Asnières sur Nouère, Balzac, Marsac, Saint-Yrieix et Vindelle. Bien entendu, nous contestons ce

découpage territorial qui, pour nous, ne correspond pas à notre bassin de vie naturel. D'autant que ce découpage ne nous permettrait toujours pas d'être classés en Zone d'Intervention Prioritaire (niveau le plus fragile en matière de nombre de médecins) et donc de bénéficier des aides qui y sont liées, en particulier pour l'installation de jeunes médecins, ce que nous regrettons. Une intervention de notre part est en cours auprès des autorités compétentes.

Soyez assurés que nous poursuivrons notre engagement pour répondre à vos besoins en matière de santé et que nous continuerons à développer nos actions en ce sens.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### DES AIDES POUR AMÉLIORER L'HABITAT



La crise sanitaire et plus encore le confinement, ont amplifié le mal-logement et renforcé l'importance de disposer d'un logement de qualité. L'amélioration de l'habitat ancien répond aujourd'hui à une préoccupation sociale, avec des réponses à apporter aux besoins des habitants du territoire, environnementale, avec la recherche d'un habitat durable et économe en énergie, mais aussi économique, car le logement est de loin le premier poste de dépenses des ménages.

C'est en partenariat avec l'agence nationale de l'habitat (ANAH) et les communes du territoire que GrandAngoulême vient de lancer un Programme d'Intérêt Général (PIG) sur les 38 communes et une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur La Couronne,

Ruelle et **Gond-Pontouvre** à l'intérieur d'un périmètre qui englobe les secteurs autour de la route de Paris et très prochainement la route des Fours à Chaux. Ces programmes permettent une couverture territoriale totale des aides de l'Anah.

**La Communauté d'Agglomération et ses partenaires vont investir 14 millions d'€ pour soutenir les projets de rénovation au cours des 5 prochaines années.**

A travers ces aides financières\* incitatives et **un accompagnement gratuit** pour le bénéficiaire, ces dispositifs visent une montée en gamme du parc privé ancien à la fois pour les propriétaires occupants et bailleurs et concourent à la revitalisation de nos centres-villes et centres-bourgs.

Vous souhaitez un logement plus économe en énergie, plus accessible au vieillissement, une façade rénovée...

Pour tout renseignement, veuillez contacter GrandAngoulême Habitat : 05 86 07 20 66  
ou par mail : [grandangouleme.habitat@grandangouleme.fr](mailto:grandangouleme.habitat@grandangouleme.fr)

GrandAngoulême Habitat, situé 2, rue Jean Mermoz à Angoulême.

\*Aides mobilisables sous conditions



## ➤ GOND-PONTOUVRE SOUTIENT SON COMMERCE LOCAL

La situation dramatique sur le plan économique, liée à la COVID 19, a cependant eu pour effet positif la mise en avant de nos commerces de proximité. Notre commune souhaite soutenir ses commerçants et les valoriser afin de dynamiser la vie commerciale de notre territoire. Nous serons à leur écoute pour les accompagner dans leurs projets de développement en mettant à leur disposition nos supports de communication et nos matériels lors de fêtes et manifestations commerciales.

La vie commerciale est faite de nouveaux commerces qui voient le jour et d'autres qui baissent leurs rideaux. L'année 2021 a vu de nouvelles enseignes s'installer sur notre commune, comme par exemple le restaurant le « LAGOON » zone des Savis, l'Épicerie SEFA MARKET route de Paris ou encore Studio Fit'ing, cours de Pilates et Coaching route de Vars, etc ....

Avec la diffusion d'une affiche auprès de nos commerçants à apposer sur leurs vitrines, l'équipe municipale a souhaité soutenir le commerce local et se joindre à nos acteurs économiques pour souhaiter de bonnes fêtes à l'ensemble de nos concitoyens.

**Un mot sur notre marché municipal du vendredi matin** installé sur la place de l'église et qui ne bénéficie pas d'une fréquentation à la hauteur de nos attentes. Nous réfléchissons à des solutions pour développer ce marché, pourquoi pas d'autres jours que le vendredi, d'autres horaires qui correspondraient plus aux besoins des habitants de la commune. Nous avons d'ores et déjà pris contact avec l'association « Rêves de Charente », composée d'artisans d'art qui pourraient participer régulièrement à notre marché hebdomadaire. Ces informations seront consultables sur notre site internet et notre page Facebook.

**Les commerces de notre commune constituent un lien social que la municipalité s'emploiera à entretenir et développer.**



## ➤ J'AIME GOND-PONTOUVRE PROPRE...

Si la mise en œuvre des mesures pour préserver notre environnement dépend des élus et des services de la commune, les résultats dépendent du civisme des administrés. Ce sujet est majeur et votre collaboration est indispensable.

En effet, force est de constater quotidiennement des dépôts d'ordures ménagères en dehors des jours et heures autorisés. À peine le ramassage est-il réalisé que de nouveaux déchets apparaissent. Pourtant, les agents municipaux effectuent à minima deux tournées hebdomadaires pour assurer la propreté de notre cadre de vie. Garder notre commune propre, protéger notre environnement et par la même préserver l'avenir des générations futures dépend de nous tous, du sens civique de chacun.

Après une cartographie permettant de repérer l'état et la pertinence des équipements, une harmonisation des corbeilles de rue est en cours.

De plus, à proximité des bornes à verre des poubelles seront implantées prochainement pour y déposer les couvercles et déchets autres que le verre.



## ➤ CHALONNE : UNE TRAVERSÉE SÉCURISÉE...



La traversée de Chalonne, bien qu'ayant déjà fait l'objet d'aménagements il y a quelques années, est exposée à la vitesse excessive des véhicules qui l'empruntent ce qui porte atteinte à la sécurité des riverains. Cette route départementale 737 constitue une entrée d'agglomération avec un trafic important aux heures de pointe.

Nous avons sollicité à plusieurs reprises le Conseil Départemental qui a la maîtrise d'ouvrage des travaux sur cette route. Cette année, nous avons enfin une suite favorable qui se dessine. À l'initiative de notre Conseillère Départementale, Maryline VINET, voici deux réunions de concertation qui se sont déroulées avec les services du département et qui vont pourvoir concrétiser la réalisation d'aménagements, tant pour apaiser la circulation que pour sécuriser la circulation des piétons et des vélos.

Les études des travaux à venir sont en cours de finalisation et nous espérons vivement une programmation par le Conseil Départemental en 2022. La commune participera à hauteur de 30 % des travaux et nous prévoyons sans attendre l'inscription budgétaire de ce chantier prioritaire. Dès les études terminées, nous ne manquerons d'informer les habitants de Chalonne à l'impatience bien légitime.

## ➤ AMÉNAGEMENT DE VOIRIE SUR NOTRE COMMUNE



Les engagements de votre équipe municipale concernant l'entretien de la voirie et la sécurité des riverains, des cyclistes, des piétons, mais aussi des automobilistes sont une de nos priorités quotidiennes.

L'année 2021, malgré les aléas et les retards engendrés par la situation sanitaire, a vu se réaliser plusieurs projets attendus et un budget important y a été consacré.

Tout d'abord la réfection de chaussée sur la rue Jean Jaurès, dont l'aménagement va se poursuivre en début d'année. La rénovation complète du giratoire Jean Jaurès - Rue du Général de Gaulle va suivre début 2022.



Des travaux longs et importants mais nécessaires route des Fours à Chaux, qui ont créé inévitablement des problèmes de circulation, mais pour lesquels nous avons de nombreux retours positifs. La rue des Fontenelles devient une impasse (ou plutôt «zone de rencontre») pour les riverains, mais ils devront la partager avec les 2 roues qui eux l'utiliseront dans les 2 sens de la pyramide au giratoire du Grand plantier.



Plusieurs aménagements de chaussée (plateaux, chicanes, marquage au sol, panneaux de limitation de vitesse) destinés à sécuriser les utilisateurs, les riverains et limiter les vitesses excessives sont en cours de réalisation : au Treuil, rue des Lignes, rue du Dr Roux, rue des Cheminées, rue des 4 évier (Pyramide). Ces aménagements vont se poursuivre et vous apporter sécurité, sérénité et inciter, nous l'espérons, au respect des règles de conduite et du code de la route.

Un «état des lieux» de nos voiries établi par nos services va nous permettre de définir les priorités de remise en état de chaussée pour plusieurs années, d'y associer le stationnement nécessaire, d'intégrer les pistes cyclables attendues par de plus en plus d'utilisateurs.



Les réunions de quartier, déjà commencées, et qui vont se poursuivre au fil des mois, vont aussi nous éclairer sur vos attentes.

L'ensemble de ces travaux, nécessaires, attendus et pour lesquels nous nous sommes engagés, feront de Gond-Pontouvre non seulement une ville où il fait bon vivre, mais aussi une ville où il fait bon circuler.

## ➤ LE SCOLAIRE, C'EST PRIORITAIRE !

Ce n'est pas qu'un slogan d'un programme électoral, c'est pour nous une priorité et une réalité.

Au-delà nos dépenses obligatoires concernant la construction et la mise à disposition de locaux, l'organisation de la restauration et des activités périscolaires, la fourniture du mobilier et du matériel pédagogique, Gond-Pontouvre va plus loin.

Initié par notre Député Maire honoraire Jean-Claude BEAUCHAUD, notre commune intervient durant le temps scolaire, en accompagnement du corps enseignant, sur différents domaines.

- **Le sport** : les clubs sportifs de la commune qui proposent des séances pendant le temps scolaire, se voient bénéficier d'une majoration de leur subvention. C'est également un excellent moyen d'attirer les jeunes vers les pratiques sportives pour leur plus grand bien.
- **L'informatique** : de plus en plus présente dans nos vies, l'informatique l'est également à l'école et fait dorénavant partie des programmes. Gond-Pontouvre a équipé toutes ses classes de vidéoprojecteurs interactifs, remplaçant les tableaux noirs, et a aussi doté les écoles élémentaires d'ordinateurs portables. Pour en assurer un bon apprentissage, nous finançons l'intervention d'un animateur informatique du Centre Social dans chaque école de notre commune, ainsi en collaboration avec les enseignants, l'informatique devient un outil au bénéfice des apprentissages.
- **La lecture** : La présence des écrans à l'école ne doit pas éloigner notre jeunesse des livres et là aussi, nous finançons des interventions d'animateurs du Centre Social pour encadrer des ateliers lecture dans les bibliothèques de nos écoles. Les bibliothèques sont largement dotées et renouvelées pour que chacun puisse y apprécier la lecture.
- **La musique** : c'est la deuxième expérience à Pierre et Marie Curie pour qui nous finançons « l'orchestre à l'école ». Cela consiste

à faire découvrir la musique et la pratique d'instruments mis à disposition des enfants et encadrés par des professeurs de l'école de musique Gabriel Fauré. L'accès à la culture, c'est aussi une priorité, que nous poursuivons aussi par le financement de spectacles à destination des écoles.

- **La natation** : Gond-Pontouvre fait partie des communes qui financent 10 séances de natation à Nautilus au cours du cycle élémentaire. Au-delà la pratique sportive, il en va de la sécurité de nos enfants.

Voici quelques exemples de nos engagements que nous poursuivons pour améliorer l'éducation et les conditions d'enseignement à Gond-Pontouvre. Nous sommes aux côtés de la communauté éducative, associative et sportive afin que notre jeunesse bénéficie des meilleures conditions d'apprentissage et de développement personnel. C'est une priorité !



## ➤ #NON AU HARCÈLEMENT



Le collège René Cassin Gond-Pontouvre participe au programme pHARE. Il s'agit d'un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges fondé autour de 8 piliers :

1. **Mesurer** le climat scolaire.
2. **Prévenir** les phénomènes de harcèlement.
3. **Former** une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement.

5. **Associer** les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. **Mobiliser** les instances de démocratie scolaire (Conseil de la Vie Collégienne) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. **Suivre** l'impact de ces actions.
8. **Mettre à disposition** une plateforme dédiée aux ressources.

Le collège a participé à la journée contre le harcèlement. Une photo et une vidéo [https://www.youtube.com/watch?v=CPaNB-M\\_kHY](https://www.youtube.com/watch?v=CPaNB-M_kHY) ont été réalisées avec l'ensemble des élèves et des personnels du collège pour dire **NON au harcèlement**.

Des ambassadeurs contre le harcèlement seront formés en 2022 parmi les élèves. Une information sera aussi faite aux adultes parents et personnels sur cette problématique.

Site du collège : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-gond-pontouvre/>

**Portes ouvertes vendredi 25 mars 2022 de 16h30 à 19h30**



# Gond-Pontouvre

## Territoire Bio récompensé

Notre commune a reçu le label « Territoire BIO Engagé » qui valide le développement d'une agriculture biologique au service d'une alimentation saine et de la préservation de l'environnement sur notre territoire.

**L'opération unique en France «Territoire BIO Engagé», lancée par l'interprofession bio régionale INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, distingue les collectivités territoriales qui ont atteint les objectifs fixés dans le cadre du Plan national Ambition Bio 2017 :**

- **8,5% de surface agricole cultivée en agriculture biologique**
- **et/ou 20% de l'approvisionnement des restaurants collectifs en produits BIO**

### UNE DEMARCHE D'OUVERTURE

« Territoire BIO Engagé » n'est pas un club fermé : « ce n'est pas un concours, mais un label », souligne Philippe Lassalle Saint-Jean, président d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine qui souhaite que le plus grand nombre de collectivités territoriales de Nouvelle-Aquitaine puissent revendiquer leur appartenance à ce label.

« Il existe des réussites en agriculture biologique sur les territoires. Nous voulons soutenir les collectivités engagées dans des démarches bio et nous appuyer sur ces exemples pour « essaimer » - au bon sens du terme - d'autres territoires BIO engagés ».

L'interprofession bio régionale accompagne ces efforts et valide les données fournies. Elle garantit que la collectivité qui postule remplit bien les objectifs. Elle l'accompagne également dans sa communication autour de cette distinction, en lui fournissant des outils spécifiques pour faire connaître ses efforts récompensés.

Protectrice de l'environnement, de la santé des hommes et facteur de la vitalité économique des territoires, l'Agriculture Biologique garantit une qualité liée à un mode de production respectueux de l'environnement et du bien-être animal. « Territoire BIO Engagé » garantit le niveau de réussite d'une collectivité territoriale et de ses acteurs (agriculteurs et entreprises bio) dans son engagement pour développer ce mode de production.



### LE PROUVER ET LE DIRE

Pour pouvoir afficher le label « Territoire BIO Engagé », une collectivité territoriale doit apporter la preuve qu'elle a atteint l'un des deux objectifs chiffrés par le plan national Ambition Bio 2017 ou les deux : 8,5% de surface agricole cultivée en production biologique et/ou 20% de l'approvisionnement des restaurations collectives en produits bio.

« Le Bio, bon pour la nature, bon pour nous », la formule de l'Agence Bio souligne les avantages que chacun de nous peut attendre de ce mode de production qui protège les sols et les ressources naturelles, mais aussi la santé des agriculteurs et des habitants d'un territoire.

Les produits bio, de la production à la transformation, sont contrôlés par des organismes indépendants permettant d'attester le strict respect de la réglementation bio.



## BIEN MANGER, C'EST L'AFFAIRE DE MA COMMUNE



Engagés depuis toujours pour une restauration de qualité, les services de restauration de Gond-Pontouvre, professionnels et élus, œuvrent au quotidien pour faire du repas un moment de partage, de plaisir et d'éducation à la nourriture saine, variée et équilibrée.

C'est avec un souci constant d'amélioration, que nous avons progressivement conforté nos achats vers les produits locaux et les produits Bio au bénéfice d'une restauration collective et « à domicile » de qualité.

## LA RESTAURATION EN QUELQUES CHIFFRES

**Produits  
Locaux**

**20%**

**Produits  
Régionaux**

**42%**

**Produits  
BIO**

**38.5 %**

**Repas scolaires**

**70 000**

**Repas à domicile**

**20 000**



La région Nouvelle-Aquitaine compte 6 996 exploitations bio, 1764 transformateurs et 806 distributeurs bio. Sur ce territoire, les surfaces cultivées en bio représentent 289 468 hectares, soit 7,4 % de la surface agricole utile régionale. (Source : Chiffres 2019 - Agence Bio).

Retrouvez « Territoire BIO Engagé » et la liste des collectivités sur [www.territoirebioengage.fr](http://www.territoirebioengage.fr)

## ➤ PROCHAINEMENT, SEMIS EN BORDURE DE MUR SUR LES TROTTOIRS OU SEMIS EN BORDURE DE PROPRIÉTÉ

Belles de jour, Belles de nuit, Coquelicots, Cosmos ou encore Capucines...

Voici entre autres la composition des sachets qui seront à votre disposition à l'accueil de la mairie dans la limite des stocks disponibles, pour fleurir votre pied de mur et ainsi embellir nos rues.

Un sachet au choix (selon disponibilité) vous sera remis avec des conseils pratiques après signature de la charte de fleurissement citoyen, sur simple demande à l'accueil.

Cette opération mettant à contribution les gonpontolvien.ne.s volontaires, reflète la volonté de l'équipe municipale d'améliorer le cadre de vie communal, notamment avec une montée en puissance du fleurissement dans votre ville dès cette année.



## ➤ SENSIBILISONS NOS ENFANTS...

Les enfants sont sensibilisés régulièrement à la protection de l'environnement grâce aux programmes pédagogiques délivrés dans les écoles gonpontolviennes tels que « Curieux de nature », ainsi qu'au gaspillage alimentaire et à la biodiversité. Au sein du collège René CASSIN, des actions du même ordre sont menées dans les classes de 6<sup>ème</sup>, SEGPA, Ulis et 5<sup>ème</sup>.

Gond-Pontouvre accueille au sein de l'école Pierre et Marie Curie pour 10 séances de sensibilisation le nouveau programme pédagogique de GrandAngoulême « Doc de Nature » délivré par les animateurs de l'association « Les Compagnons du Végétal ».

Divers ateliers vont ponctuer l'année 2022 avec l'implication notamment des enseignants de l'école primaire du treuil et du collège René Cassin.



## ➤ ANGOUMOIS ZÉRO DÉCHET



Sachant que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas, voici des astuces pour une meilleure collecte :

- N'emboîtez pas les déchets : séparés, ils sont plus faciles à valoriser,
- Ne les lavez pas : c'est inutile, videz-les simplement de leur contenu,
- Ne sortez vos bacs que lorsqu'ils sont pleins,
- Aplatissez bouteilles, flacons et canettes dans le sens de la longueur avec le bouchon,
- Pliez les cartons et si trop volumineux déposez-les en déchetterie.

Afin de composter au mieux les déchets organiques (biodéchets, épiluchures de légumes...) un composteur de 400 litres en plastique recyclé est disponible gratuitement les vendredis de 13h30 à 16h à

l'Écopole de Frégeneuil - rue du Port-Thureau à Angoulême (se munir d'un justificatif de domicile) Horaires d'ouverture au numéro vert 0 800 77 99 20 -appel gratuit-

Nos ressources sont limitées et tout ne peut être recyclé. Au-delà du tri et du recyclage, il est indispensable de produire moins de déchets et de changer notre regard en favorisant le réemploi.

De nombreuses solutions zéro déchet existent pour renoncer aux emballages, réparer, réutiliser ou prolonger la durée de vie de nos objets du quotidien pour enfin sortir de l'ère du jetable. Angoumois zéro déchet, groupe local de l'association Zéro Waste France, prône cette démarche positive pour tendre vers une société zéro gaspillage et zéro déchet. <https://www.facebook.com/AngoumoisZD>

*Ainsi,  
la prise de conscience  
est essentielle et la  
somme de toutes les  
actions va contribuer  
à l'attractivité  
de notre commune.*



## › LE SYBRA, C'EST QUOI ?



Vous en avez sans aucun doute déjà entendu parler, mais savez-vous vraiment qui est le SyBRA et quelles sont ses missions ?

Créé le 14 décembre 2016, le SyBRA est le **Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois**. Il s'étend sur 900 km<sup>2</sup> et près de 530 km de cours d'eau (Touvre, Nouère, Echelle, Eaux Claires, Boème, Charraud, Claix...).

### Ses missions principales sont :

- L'aménagement du bassin versant et de ses cours d'eau,
- La défense contre les inondations
- La protection des écosystèmes aquatiques

Depuis mai 2018, la compétence « GEMAPI » relative à la Gestion des Milieux Aquatiques et à la Prévention des Inondations est confiée au SyBRA.

### Dans ce cadre, le SYBRA assure des missions d'intérêt général notamment :

- La renaturation des cours d'eau de son territoire par la recréation d'un tracé plus naturel et moins rectiligne afin de retrouver des rivières vivantes avec des habitats aquatiques diversifiés ;
- La restauration des zones humides, milieux « éponges » essentiels pour réduire la sensibilité du territoire aux pollutions, au manque d'eau et aux inondations ;
- Le rétablissement de la libre circulation des poissons et sédiments en aménageant les seuils de moulins et les autres ouvrages hydrauliques faisant obstacle dans la rivière ;
- Le développement sur les berges d'une végétation favorable à la biodiversité et jouant un rôle de filtre, protecteur vis-à-vis de la rivière.

Il intervient également pour améliorer la connaissance et la gestion du risque inondation sur son territoire : identification des secteurs les plus vulnérables aux inondations, suivis réguliers des niveaux d'eau, définition des solutions nécessaires pour réduire l'impact des inondations et l'ampleur des crues, implication dans les politiques d'aménagement du territoire (SCOT, PLUI, ...) pour veiller à un développement urbain adapté aux enjeux « eau ».

Le SYBRA constitue ainsi un interlocuteur local de référence pour ce qui concerne la gestion et la préservation des rivières.

### Le saviez-vous ?

Sur notre commune, l'entretien du fleuve Charente est effectué par le Département. Mais ce n'est pas le cas pour les cours d'eau non domaniaux comme La Touvre et ses affluents où l'entretien du cours d'eau et de ses berges est de la responsabilité des propriétaires des deux rives. Ces propriétaires doivent réaliser un entretien modéré, respectueux des milieux et de la végétation. Le SyBRA est à la disposition de l'ensemble des propriétaires pour leur apporter des conseils sur les bonnes pratiques d'entretien à adopter.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le SyBRA au 05.45.38.16.71 ou par mail : [contact@sybra.fr](mailto:contact@sybra.fr) ou sur le site internet : [www.rivieres-angoumois.fr](http://www.rivieres-angoumois.fr)

## › 20 NOVEMBRE 2021, LANCEMENT DU JARDIN FORÊT

La plantation de la forêt jardin dans le quartier du Treuil samedi 20 novembre fut une réussite grâce à la présence de la population, d'élus du conseil municipal, des membres du CSCS et de l'association « Les compagnons du végétal ».

Dans ce cadre, 43 arbres correspondant aux 43 naissances sur la commune pour l'année 2020 ont été plantés en présence des familles. Cette action symbolique contribue à montrer la volonté municipale de valoriser l'environnement et le bien vivre à Gond-Pontouvre.



## UN AUTOMNE RICHE EN ÉVÈNEMENT

LA MARCHÉ ET LA VISITE DU PATRIMOINE, PIANO EN VALOIS, LES MUSICALES, SOYAUX FOU D'HUMOUR, LE SALON DU LIVRE, « UNE PETITE PLACE », autant de spectacles, d'évènements, de concerts, d'ateliers qui auront rythmés l'automne à Gond-Pontouvre. Petits et grands ont pris plaisir à sortir, à se retrouver dans différents lieux de notre commune. C'est en tout 2200 personnes qui se sont croisées. Le spectacle vivant comme la culture en général doit-être le lien nécessaire entre humains, fait de joie et d'émotions.

Nous vous donnons rendez-vous les 4, 5, 6, 11, et 12 mars 2022 pour les Musicales et l'ouverture de Mars en Braconne.

Notons cette année la très belle édition du Foulpougne Festival empêchée l'an passé ainsi que le Conte Musical proposé par l'ensemble Commixtus.



### AGENDA

**A partir du  
20 janvier  
2022**

**RECENSEMENT NATIONAL  
DE LA POPULATION**

**Mercredi  
23 février  
2022**

**RÉUNION PUBLIQUE :**  
Route des Fours à Chaux, Bourlion,  
Les Anglades, Le Pontouvre  
19h - Salle du Temps Libre

**Vendredi  
4 mars  
2022**

**LES MUSICALES**  
Airs d'opéra de Mozart à  
Rossini  
20h30 - Salle des Fêtes

**Samedi  
5 mars  
2022**

**LES MUSICALES**  
Ines Free  
20h30 - Salle des Fêtes

**Dimanche  
6 mars  
2022**

**LES MUSICALES**  
Bulletin Météo  
16h - Salle des Fêtes

**Vendredi  
11 mars  
2022**

**MARS EN BRACONNE**  
Soirée d'ouverture  
20h30 - Salle des Fêtes

**Samedi  
12 mars  
2022**

**LES MUSICALES**  
Swing Vandals  
20h30 - Salle des Fêtes

**Samedi  
19 mars  
2022**

**JOURNÉE DU SOUVENIR À  
LA MÉMOIRE DES VICTIMES  
CIVILES ET MILITAIRES DE LA  
GUERRE D'ALGÉRIE**

**Dimanche  
3 avril  
2022**

**INAUGURATION CIRCUIT  
DE RANDONNÉE « ENTRE  
TOUVRE ET CHARENTES »**

**Dimanche  
10 avril  
2022**

**1<sup>ER</sup> TOUR DE L'ÉLECTION  
PRÉSIDENTIELLE**

**Dimanche  
24 avril  
2022**

**2<sup>ÈME</sup> TOUR DE L'ÉLECTION  
PRÉSIDENTIELLE**

**Dimanche  
8 mai  
2022**

**CÉRÉMONIE DU 08 MAI 1945**  
Monument aux morts  
Cimetière Route de Vars

**du 20 au  
22 mai  
2022**

**LA TOUVRE EN FÊTE**

**Dimanche  
12 juin  
2022**

**1<sup>ER</sup> TOUR DES ÉLECTIONS  
LÉGISLATIVES**

**Dimanche  
19 juin  
2022**

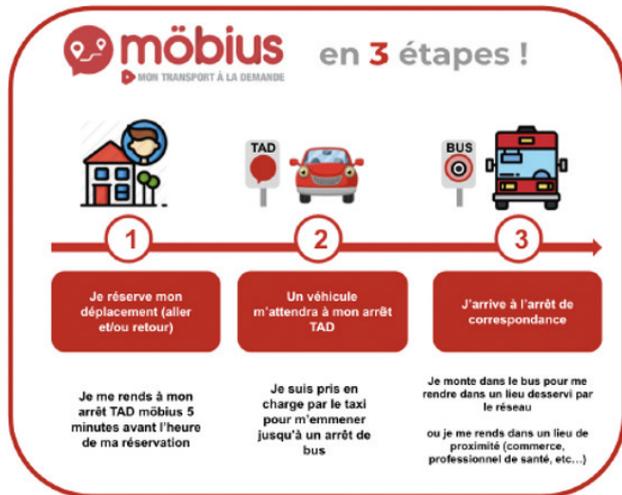
**2<sup>ÈME</sup> TOUR DES ÉLECTIONS  
LÉGISLATIVES**

**Jeudi  
23 juin  
2022**

**MARCHÉ DE PRODUCTEURS**  
À partir de 18h - Place de l'Église

*Sous réserve de l'évolution sanitaire et des directives gouvernementales*

## MOBIUS À VOTRE SERVICE : LE TAD



### Comment utiliser ce service de Transport à la demande

Un numéro dédié : 05 45 65 25 35 ouvert du lundi au vendredi (9h/12h30 - 14h/17h)

1. Premier contact téléphonique pour vous inscrire avant utilisation du service
2. Vous réservez votre course par internet ou par téléphone

Horaires de réservation, de modification ou d'annulation :

	Départ avant 14h	Départ après 14h
<b>Sur internet</b> stga.fr	Jusqu'à la veille avant 19h	Jusqu'au jour même avant 12h
<b>Par téléphone</b> 05 45 65 25 35	Jusqu'à la veille avant 17h	Jusqu'au jour même avant 12h

**IMPORTANT** : les réservations pour le samedi ou le lundi doivent se faire le vendredi avant 17h.

3. Vous avez la possibilité de réserver plusieurs courses à l'avance pour des trajets récurrents
4. Le véhicule vient vous chercher à l'arrêt défini à Gond-Pontouvre et vous dépose ensuite à l'arrêt GOND-PONTOUVRE Le Treuil
5. De là, vous prenez votre bus de la ligne 7 jusqu'à la destination de votre choix.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les services mobius au 05 45 65 25 35

## LES EMBALLAGES EN VERRE SE RECYCLENT À L'INFINI



**TRIER MIEUX EST L'AFFAIRE DE TOUS POUR RECYCLER D'AVANTAGE**

## S'Y RETROUVER PARMIS LES LOGOS

**Recyclable** : Il est le symbole universel des matériaux recyclables depuis 1970. Un chiffre à l'intérieur de l'anneau indique le pourcentage de matière recyclée qui entre déjà dans la composition du produit.

**La poubelle barrée** : On la retrouve sur les produits électriques, les piles et les accumulateurs. Sa signification : ces produits ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères mais être collectés séparément.

**Le Tidy man** : Ce logo vise simplement à nous inciter à jeter dans une poubelle les emballages et conditionnements des produits après consommation.

**Le point vert** : Le point vert ne signifie pas que le produit est recyclable et pourtant, on le retrouve sur 95 % de nos emballages... Il signifie que l'entreprise qui met en vente ce produit participe financièrement à la collecte, au tri et au recyclage des emballages.

**Le triman** : Symbole qui indique que le produit recyclable doit être trié ou rapporté dans un point de collecte pour être recyclé. Il est obligatoire depuis janvier 2015 sur tous les emballages et produits recyclables sauf le verre, sur les notices ou tout autre support dématérialisé.

**Verre recyclable** : Ce logo indique que le verre qui constitue le produit est recyclable. Rien ne garantit que le produit sera obligatoirement recyclé.

**Aluminium recyclable** : Ce symbole signifie que le produit ou l'emballage est constitué d'aluminium, un matériau qui peut être recyclé. Rien ne garantit qu'il sera obligatoirement recyclé.



# L'actu en bref

## › DÉCLIC 16 OU LA RELANCE PAR LE POUVOIR D'ACHAT LOCAL !

La crise sanitaire que le monde vient de traverser n'a pas impacté que nos santés. Elle a également perturbé nos économies et nos sociétés et nous a amenés à nous interroger sur nos modes de consommations. Avec Déclic 16, GrandAngoulême et ses partenaires s'engagent pour un nouveau cycle de consommation qui favorise l'achat local.

### La Bulle, pour soutenir l'économie locale

La Bulle est la monnaie locale complémentaire charentaise. Implantée depuis mars 2019, elle circule en complément de l'euro (1 bulle = 1 euro). La Bulle est portée par l'association Poivre MLC. Son objectif est de promouvoir une autre manière d'échanger et de consommer en Charente, plus humaine, plus écologique, plus éthique et plus encline à développer l'économie locale. La Bulle existe en format billet et en format numérique (appli smartphone et carte sans contact). Elle a la même réglementation que les tickets restaurants.

L'objectif de la monnaie locale, sur le territoire de GrandAngoulême, est de faire circuler l'argent dans l'économie réelle, de créer du lien entre les commerçants et les artisans locaux, sans intermédiaires, ni frais bancaires. Elle permet de stimuler, de soutenir l'économie locale et de préserver les centres-bourgs. La monnaie locale vous permet de manifester au quotidien, par un geste concret et visible, avec un instrument simple à utiliser, votre attachement au territoire, à l'activité et à l'emploi. Grâce à la monnaie locale, sans dépenser plus, en bénéficiant même parfois d'avantages et de promotions auprès du

réseau des professionnels adhérents, vous saurez que votre achat est bénéfique au territoire où vous vivez. Pour entraîner le plus de commerçants et d'artisans possible, 4 ambassadeurs de la monnaie locale ont sillonné les 38 communes du territoire cet été afin de les faire adhérer à la Bulle.

Plus de 200 commerçants sont déjà entrés dans le cercle !

monnaie-bulle.fr



À savoir  
Une monnaie locale circule 3 fois plus vite qu'une monnaie traditionnelle !

## › LES RENDEZ-VOUS DU SPOT À L'ALPHA

Le Spot, c'est l'espace **réservé aux ados** dans le Monde Créer à l'Alpha ! Depuis la rentrée, les rendez-vous du Spot leur proposent chaque mois, des moments bien à eux, pour **participer** aux choix des collections BD, **découvrir** les coulisses de la médiathèque et les acteurs de la chaîne du livre !

Programme complet sur [www.lalpha.org](http://www.lalpha.org).



## › CONSOMMER LOCAL SUR UNE PLATEFORME LOCALE !

**Acheter en ligne, c'est facile et rapide. Pendant la crise sanitaire, cela s'est même avéré très utile. En revanche, le E-commerce était un cauchemar pour le commerce local... Jusqu'à aujourd'hui ! Grâce à La Plate-forme, vous pouvez dès maintenant acheter sur internet des produits locaux auprès de commerçants locaux.**

« La Plate-Forme est née de «16-drive» un outil de vente en ligne éphémère, gratuit et bénévole que nous avons créé pendant le 1<sup>er</sup> confinement pour aider les commerçants charentais à continuer à vendre, explique Mickaël Crenn, le directeur de l'agence de communication numérique 16h33. Lorsque les boutiques ont pu rouvrir, GrandAngoulême nous a incité à voir plus loin, à réfléchir à un outil plus pérenne qui donne de la visibilité aux commerces et aux services charentais et qui leur permette aussi de vendre. Nous avons donc créé La Plate-forme, avec le parrainage de l'agglomération et du Crédit Agricole. »

la-plate-forme.fr



La Plate-forme  
Quand le E-commerce devient L-commerce

## ➤ PAROLE À LA MAJORITÉ

### Avec vous, cultivons l'avenir

Oui, c'est bien « Avec vous », que nous poursuivons nos travaux pour répondre à vos attentes. L'accalmie sanitaire de fin 2020 nous a permis de relancer les réunions de quartiers comme nous nous y étions engagés et nous allons évidemment les poursuivre dans le respect des règles sanitaires qui s'imposent à nous. Votre participation nous conforte dans nos choix et nous oriente vers les projets qui répondent à vos préoccupations. La sécurité, la circulation et le stationnement reviennent comme une constante de votre quotidien. C'est bien légitime et nous vous entendons. C'est ce qui a justifié les 1 300 000 € d'investissement pour la route des Fours à Chaux qui, enfin, a vu le jour à la plus grande satisfaction des riverains, tant de la route des Fours à Chaux, que de ceux de la rue des Fontenelles à la circulation maintenant apaisée. N'en déplaise à l'opposition qui était contre ce projet, allant jusqu'à prendre le Conseil Municipal pour une tribune, exposant lors d'une longue diatribe les contraintes subies personnellement par une élue du groupe d'opposition. Le groupe majoritaire peut entendre les critiques, mais le non-respect de la charte de l' élu qui s'impose à tous les élus locaux nous interpelle. Celle-ci est pourtant claire : « Dans l'exercice de son mandat, l' élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier. ».

Refaire une route, les trottoirs, les réseaux, d'une voie où passent plus de 9000 véhicules par jour ne se fait pas sans désagréments et nous préférons entendre les remerciements des riverains que les critiques d'une opposition qui gagnerait à être plus constructive. Nous espérons que cela ne reste qu'une erreur de jeunesse d'un groupe sans cesse renouvelé, voire divisé depuis le début du mandat.

La santé et l'offre de soins sont on ne peut plus présents dans vos préoccupations, nous le savons et nous y travaillons ardemment. Nous multiplions les contacts tant institutionnels que professionnels, des pistes se dégagent dans un environnement où nous ne sommes pas les seuls à rechercher des médecins. Nous sommes prêts à construire une maison médicale, le budget est prévu après une étude de faisabilité validée par un groupe de médecins. C'est une bataille qui nous prend du temps et de l'énergie, mais nous ne lâchons rien tant la situation devient très critique pour notre commune et pas forcément aux yeux de l'Etat qui ne nous voit pas encore comme une commune en déficit d'offre de soins.

Vous pouvez compter sur nous et sur notre pugnacité, sur ce dossier comme sur d'autres pour encore mieux vivre à Gond-Pontouvre. Le groupe majoritaire vous souhaite une bonne année 2022.

## ➤ PAROLE À L'OPPOSITION

Chères gonpontolviennes, Chers gonpontolviens,

En ce début d'année, recevez pour vous et vos proches, nos Meilleurs Vœux les plus sincères.

- **Route des Fours à Chaux** : après 5 longs mois de travaux, cette route est toujours en phase de « finition » pour cause de « malfaçons »... ceci relève-t-il réellement de « malchance » ?

- **Maison médicale** : depuis l'article de septembre dernier, les jours passent et toujours rien de concret! qu'en est-il de la mise en route des travaux de rénovation des 2 maisons du Treuil réservées à cet effet par la majorité? nous persistons à penser que seuls des locaux adaptés favoriseront la venue de médecins.

- **Rochine** : silence radio depuis la cession du terrain début 2021.

- « **Une naissance, un arbre** » : nous sommes satisfaits de cette belle manifestation du 20 Novembre dernier au Treuil qui reprend notre idée de Campagne.

Suite au remaniement de notre groupe d'Opposition, nous avons été sollicités par le représentant Charente Libre de Gond-Pontouvre pour la rédaction d'un article qui ne reflète en rien la cohésion de notre équipe. Nous prenons toujours plaisir à nous retrouver régulièrement pour travailler à être attentifs à ce que la majorité réponde à vos attentes et votre bien être dans notre commune.

### Ensemble pour Gond-Pontouvre

Corinne Meyer, Geoffroy Robin, Audrey Dumas, Marina Sarlande, Samuel Kitsoukou.

Mail : ensemblepourgondpontouvre@gmail.com

Téléphone : 06 07 79 72 07- page Facebook.

## ➤ PAROLE À L'OPPOSITION

Nous sommes 29. 29 élus pour écouter, discerner et agir, chacun avec ses compétences. J'ai choisi l'indépendance pour mieux m'investir et servir en premier l'intérêt communal. La démocratie locale se joue à 2 équipes : les habitants et les élus représentants de la population. Abstention aux élections municipales : 62%, aux départementales : 67%. Il y a clairement un manque d'enthousiasme. Le lien élus-population est-il soluble dans l'individualisme ? les contraintes sanitaires ? Diversifions les moyens d'impliquer chacun ! Notre démocratie est fragile. Prenons en soin. Une nouvelle échéance électorale arrive. Mobilisons-nous tous pour faire entendre nos voix. **Faisons ensemble que 2022 soit belle !** Recevez mes meilleurs vœux, Carole Méric : carolemeric16gmail.com Fb : carolemeric16

**Entre le 20 janvier et le 19 février 2022 se déroulera le Recensement de la Population sur notre commune.**

Un agent recenseur chargé de votre quartier se présentera ou vous déposera dans votre boîte aux lettres une notice d'information contenant vos identifiants afin de procéder au recensement par internet. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Dans le contexte sanitaire actuel, merci de **privilégier au maximum le retour du questionnaire par internet.**

Votre participation est essentielle.

Elle est rendue obligatoire par la loi mais c'est avant tout un devoir civique utile à tous.

Nous comptons sur vous.



# Recensement de la population 2022



## C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

## C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

## C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

[le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr) ou auprès de votre mairie.